

COMMISSION APPLICATION DES RÈGLEMENTS
15 novembre 2019

Membres présents : Raymond THILLOU, Michel SZELAG, Daniel FERTIN,
Éric MASSÉ, Christine DELATOUR , David LAHAYE

Affaire Villeroy- Gron / Veron du dimanche 3 novembre 2019

Carton rouge du joueur CLEMENT Romain

Audition de l'arbitre Jean Paul ANDRE
Audition d'Eric LAGRANGE dirigeant de Villeroy
Absence du joueur CLEMENT Romain de Villeroy

Décision de la commission :

Après lecture des différents rapports : arbitre , dirigeant de Villeroy,
et après les auditions des personnes citées précédemment, il est établi que le joueur
CLEMENT Romain du club de Villeroy est suspendu le match automatique plus
TROIS matchs .

Rappel des Matches:

Le 10 novembre: Villeroy / FMC Sens
Le 17 novembre : Chevannes / Villeroy
Le 24 novembre : Villeroy / Piedalloues 2
Le 1 décembre : Villeroy / St Martin/Paron 2

En cas de report de match la décision suis le match .
L' équipe de Villeroy aura 1 point en moins au championnat .

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la Commission Départementale Disciplinaire
d'appels dans les vingt jours (20 jours) ouvrables à compter de la date de réception de la présente notification.

Le Responsable de la Commission d'Application
des Règlements
Raymond THILLOU